|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16)Hammamet, 25 octobre - 3 novembre 2016** | CCITT/ITU-T 60th Anniversary logo |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | Révision 1 duDocument 7-F |
|  | 10 octobre 2016 |
|  | Original: anglais |
|  |
| Commission d'études 9 de l'UIT-T |
| Transmission télévisuelle et sonore et réseaux câblés intégrés à large bande |
| rapport DE LA CE 9 de l'uit-t à l'assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT‑16), partie i: Considérations générales |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé:** | La présente contribution contient le rapport de la Commission d'études 9 de l'UIT-T à l'AMNT-16 concernant ses activités pendant la période d'études 2013‑2016. |

**Note du TSB:**

Le rapport de la Commission d'études 9 à l'AMNT‑16 est présenté dans les documents suivants:

Partie I: **Document 7** **–** Considérations générales

Partie II: **Document 8 –** Questions qu'il est proposé d'étudier pendant la période d'études 2017‑2020

TABLE DES MATIÈRES

 **Page**

[1 Introduction 3](#_Toc464198290)

[2 Organisation des travaux 5](#_Toc464198291)

[3 Résultats des travaux effectués pendant la période d'études 2013-2016 13](#_Toc464198292)

[4 Observations concernant les travaux futurs 15](#_Toc464198293)

[5 Proposition de mise à jour de la Résolution 2 de l'AMNT pour la période d'études 2017-2020 15](#_Toc464198294)

[ANNEXE 1 – Liste des Recommandations, Suppléments et autres documents produits ou supprimés pendant la période d'études 16](#_Toc464198295)

[ANNEXE 2 – Proposition de mise à jour du mandat de la Commission d'études 9 et des rôles de Commission d'études directrice (Résolution 2 de l'AMNT) 22](#_Toc464198297)

# 1 Introduction

## 1.1 Domaine de compétence de la Commission d'études 9

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (Dubaï, 2012) a chargé la Commission d'études 9 d'étudier 13 Questions dans les domaines suivants:

– utilisation des systèmes de télécommunication pour la contribution, la distribution primaire et la distribution secondaire de programmes de télévision, de programmes radiophoniques et de services de données connexes, y compris des services et des applications interactifs pouvant être étendus pour intégrer des fonctionnalités évoluées telles que la télévision à ultra haute définition, la télévision 3D, etc.;

– utilisation des réseaux câblés et des réseaux hybrides, conçus d'abord pour la distribution à domicile des programmes télévisuels et radiophoniques, comme réseaux intégrés à large bande pour acheminer également les services vocaux et les autres services pour lesquels l'élément temps est essentiel, la vidéo à la demande, les services interactifs, etc., vers l'équipement local de l'abonné (particuliers ou entreprises).

## 1.2 Equipe de direction et réunions de la Commission d'études 9

La Commission d'études 9 a tenu six réunions plénières et ses Groupe de travail se sont réunis six fois pendant la période d'études (voir le Tableau 1), sous la présidence de M. Arthur Webster, assisté par les Vice-Présidents M. Antoine Boustani, M. Ayanzhan Shulembaevich Buldybayev, M. Satoshi Miyaji, M. Habib Tall et M. Dong Wang.

Par ailleurs, un grand nombre de réunions de Rapporteur (y compris les réunions électroniques) ont été organisées en divers lieux pendant la période d'études (voir le Tableau 1-bis).

TABLEau 1

Réunions de la Commission d'études 9 et de ses Groupes de travail

| **Réunion** | **Lieu, date** | **Rapports** |
| --- | --- | --- |
| Commission d'études 9 | [Genève, 14-18 janvier 2013](http://www.itu.int/md/meeting.asp?lang=en&parent=T13-SG09-130114) | COM 9-R 1  |
| Commission d'études 9 | [Genève, 3-11 décembre 2013](http://www.itu.int/md/meeting.asp?lang=en&parent=T13-SG09-131203) | COM 9-R 2 |
| Commission d'études 9 | [Genève, 8-12 septembre 2014](http://www.itu.int/md/meeting.asp?lang=en&parent=T13-SG09-140908) | COM 9-R 3 |
| Commission d'études 9 | [Beijing, 10-17 juin 2015](http://www.itu.int/md/meeting.asp?lang=en&parent=T13-SG09-150610) | COM 9-R 4 |
| Commission d'études 9 | [Genève, 21-28 janvier 2016](http://www.itu.int/md/meeting.asp?lang=en&parent=T13-SG09-160121) | COM 9-R 5 à R 7 |
| Commission d'études 9 | [Genève, 29 août - 2 septembre 2016](http://www.itu.int/md/meeting.asp?lang=en&parent=T13-SG09-160121) | COM 9-R 8 |

TABLEau 1-bis

Réunions de Rapporteur relevant de la Commission d'études 9 organisées pendant la période d'études

| Date | Lieu/Hôte | Question(s) | Titre de l'évènement |
| --- | --- | --- | --- |
| 24-26 avril 2013 | Suisse [Genève] | 3, 6/9 | Plusieurs réunions de Groupes du Rapporteur de la CE 9 |
| 24-26 avril 2013 | Suisse [Genève] | 1, 7/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/9 et 7/9  |
| 10-12 juin 2013 | Etats-Unis [Atlanta, Géorgie] | 1, 7/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/9 et 7/9  |
| 10-12 juin 2013 | Etats-Unis [Atlanta, Géorgie] | 1, 3, 6, 7, 8, 9, 10/9 | Plusieurs réunions de Groupes du Rapporteur de la CE 9 |
| 8-12 juillet 2013 | Belgique [Gand] | 2, 12/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 2/9 et 12/9  |
| 30 sept. - 2 oct. 2013 | Japon [Tokyo] | 1, 7/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/9 et 7/9  |
| 30 sept. - 2 oct. 2013 | Japon [Tokyo] | 1, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10/9 | Réunions de Groupes du Rapporteur de la CE 9 [1/9, 3/9, 4/9, 5/9, 6/9, 7/9, 8/9, 9/9, 10/9, commune 1/9 et 7/9, et commune 5/9, 8/9 et 9/9] |
| 23 janvier 2014 | Etats-Unis [Boulder, Colorado] | 2, 12/9 | Réunion du Groupe GRI-AVQA |
| 17-18 mars 2014 | Réunion électronique | 4/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 4/9  |
| 26-28 mai 2014 | Suisse [Genève] | 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 13/9 | Plusieurs réunions de Groupes du Rapporteur de la CE 9 |
| 26-28 mai 2014 | Suisse [Genève] | 1, 7/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/9 et 7/9  |
| 2 juillet 2014 | Japon [Sapporo] | 2, 12/9 | Réunion du Groupe GRI-AVQA |
| 23 juillet 2014 | Chine [Beijing]/SARFT | 1, 7/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/9 et 7/9  |
| 18-20 août 2014 | Réunion électronique | 4/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 4/9  |
| 9-13 février 2015 | Suisse [Genève] | 3, 5, 7, 8, 9, 10, 13/9 | Plusieurs réunions de Groupes du Rapporteur de la CE 9 |
| 23-27 février 2015 | Etats-Unis | 2, 12/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 2/9 et 12/9  |
| 1er avril 2015 | Réunion électronique | 4/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 4/9  |
| 8-10 avril 2015 | Corée (Rép. de)/TTA | 7/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 7/9  |
| 8-10 avril 2015 | Corée (Rép. de)/TTA | 3/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 3/9  |
| 14-18 septembre 2015 | Royaume-Uni | 2, 12/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 2/9 et 12/9  |
| 15-20 octobre 2015 | Suisse [Genève] | 3, 7/9 | Plusieurs réunions de Groupes du Rapporteur de la CE 9 |
| 15-20 octobre 2015 | Suisse [Genève] | 1, 7/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/9 et 7/9  |
| 29 fév. - 4 mars 2016 | Etats-Unis [San Diego, Californie] | 2, 12/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 2/9 et 12/9  |
| 20-25 avril 2016 | Suisse [Genève] | 7/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 7/9  |
| 20-25 avril 2016 | Suisse [Genève] | 1, 7/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/9 et 7/9  |
| 16-18 mai 2016 | Suisse [Genève] | 3/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 3/9  |
| 16 mai 2016 | Réunion électronique | 4/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 4/9  |
| 17 mai 2016 | Réunion électronique | 5/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 5/9  |
| 15-20 juin 2016 | Suisse [Genève] | 7/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 7/9  |
| 15-20 juin 2016 | Suisse [Genève] | 1/9, 7/9 | Réunion commune des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/9 et 7/9  |
| 15-20 juin 2016 | Suisse [Genève] | 3/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 3/9  |
| 17 juin 2016 | Réunion électronique | 10/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 10/9  |
| 14-19 juillet 2016 | Suisse [Genève] | 3/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 3/9  |
| 19 juillet 2016 | Réunion électronique | 10/9 | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 10/9  |

# 2 Organisation des travaux

## 2.1 Organisation des études et répartition des travaux

**2.1.1** A la première réunion qu'elle a tenue pendant la période d'études, la Commission d'études 9 a décidé d'établir 2 groupes de travail. Pendant la période d'études, un [Groupe spécialisé sur la télévision câblée intelligente (FG SmartCable)](http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/smartcable/Pages/default.aspx) a été créé afin de faciliter l'élaboration future de Recommandations UIT-T uniques à l'échelle mondiale sur la "télévision câblée intelligente", reposant sur la combinaison des technologies mentionnées ci-dessus avec d'éventuelles améliorations de technologies déjà déployées.

Créé par la Commission d'études 9 du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (CE 9 de l'UIT‑T) en avril 2012 et placé sous sa responsabilité, le Groupe FG SmartCable a achevé ses travaux en décembre 2013 et a regroupé les résultats de toutes ses activités dans un rapport technique ([Rapport technique du Groupe spécialisé sur la télévision câblée intelligente](http://www.itu.int/dms_pub/itu-t/opb/fg/T-FG-SMART-2013-PDF-E.pdf)).

Six groupes de travail permanents étaient chargés d'élaborer les documents finals pour ce rapport technique du Groupe spécialisé, contenus dans les chapitres indiqués ci-après. Le Groupe FG SmartCable avait pour objet de rassembler des informations et de sensibiliser l'UIT-T et les parties intéressées aux technologies émergentes qui caractérisent la "Télévision câblée intelligente", à savoir les services et technologies évolués pour les réseaux câblés large bande, et d'identifier les incidences potentielles sur les futurs projets de normalisation de la CE 9 de l'UIT-T.

Le Groupe FG SmartCable a achevé ses travaux après avoir tenu huit réunions physiques et deux réunions virtuelles. On trouvera ci-après la liste des documents finals qu'il a été décidé d'élaborer.

− Out.1a – Exigences de service de haut niveau relatives à la télévision câblée intelligente

− Out.1b – Ensemble de cas d'utilisation de services fournis dans le contexte de la télévision câblée intelligente

− Out.1c – Liste évolutive des organisations de normalisation, forums, consortiums, établissements universitaires, instituts de recherche et autres entreprises qui pourraient contribuer aux travaux du Groupe FG SmartCable

− Out.2 – Technologies de transport évoluées, y compris IoT/M2M, pour la télévision câblée intelligente

− Out.3 – Fourniture de contenus et d'applications, y compris la sécurité, pour la télévision câblée intelligente

− Out.4 – Interface d'utilisateur et accessibilité pour la télévision câblée intelligente

− Out.5 – Ecrans multiples et dispositifs mobiles pour la télévision câblée intelligente

− Out.6 – Terminologie pour la télévision câblée intelligente.

Le Groupe FG SmartCable, qui avait pour mission de solliciter et de rassembler des contributions élaborées par des particuliers et des entités s'intéressant aux toutes dernières technologies dans ce domaine, a reçu des contributions soumises par des spécialistes du monde entier.

**2.1.2** Le Tableau 2 donne le numéro et le nom de chaque Groupe de travail, ainsi que le numéro des Questions qui lui ont été confiées et le nom de son Président.

TABLEau 2

Organisation de la Commission d'études 9

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Désignation** | **Questions à étudier** | **Nom du Groupe de travail** | **Présidentet Vice-Présidents** |
| GT 1/9 | 1, 2, 3, 6, 11, 12/9 | Transport du signal vidéo et qualité d'image | Président: Satoshi MIYAJI (KDDI Corporation, Japon)Vice-Président: Jingfei CUI (Academy of Broadcasting Science, SAPPRFT) |
| GT 2/9 | 4, 5, 7, 8, 9, 10/9 | Terminaux et applications | Président: Dong WANG (ZTE Corporation, Chine)Vice-Présidents: Gale LIGHTFOOT (CISCO, Etats-Unis d'Amérique) et Tae Kyoon Kim (ETRI, Corée) |
| PLEN | 13/9 | Programme, coordination et planification des travaux | Président: Satoshi MIYAJI (KDDI Corporation, Japon) |

**2.1.3** Le Tableau 3 fournit la liste des trois Groupes du Rapporteur intersectoriels (GRI) créés par la Commission d'études 9 pendant la période d'études.

TABLEau 3

**Autres groupes**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du Groupe** | **Coprésidents** |
| GRI-AVQA(Evaluation de la qualité audiovisuelle) | Chulhee LEE (Corée, Rép. de)Quan Huynh-Thu (Australie)Jens Berge (Allemagne) |
| GRI-AVA (Accessibilité des supports audiovisuels) | David Wood (Suisse)Masahito Kawamori (Japon) |
| GRI-IBB (Systèmes intégrés de radiodiffusion et large bande) | Masaru Takechi (Japon)Ana Eliza Faria Silva (Brésil)Marcelo Moreno (Brésil) |

a) Le **Groupe du Rapporteur intersectoriel sur l'évaluation de la qualité audiovisuelle** (GRI-AVQA) (<https://itu.int/en/irg/avqa>), qu'il a été décidé de créer entre la CE 9 et la CE 12 de l'UIT‑T et la CE 6 de l'UIT‑R, conformément à l'Annexe C de la Résolution 18 de l'AMNT-12 et à la Résolution UIT-R correspondante (une fois approuvée), a pour objectif:

– de coordonner l'avancement des travaux sur certains sujets présentant un intérêt mutuel limités au domaine de l'évaluation de la qualité vidéo et audiovisuelle, tant subjective qu'objective;

– d'identifier les sujets d'étude potentiels sur lesquels des travaux pourront être menés en vue d'élaborer des Recommandations dont le texte sera commun;

– de tirer parti de la tenue de réunions en même temps que les réunions du Groupe d'experts sur la qualité vidéo (VQEG), au cours desquelles des experts en qualité vidéo/audiovisuelle se réunissent pour mener à bien des travaux techniques;

– d'encourager la collaboration entre la CE 9 de l'UIT‑T, la CE 12 de l'UIT‑T et la CE 6 de l'UIT‑R sur des sujets d'étude propres à chaque commission d'études.

 C'est le premier GRI à avoir été créé en application de la Résolution 18 révisée par l'AMNT‑12 (Dubaï, 2012). On trouvera le mandat du groupe dans le Document [TD115(Rév.2) (GEN/9)](http://www.itu.int/md/T13-SG09-130114-TD-GEN-0115/en).

b) Préambule: La Résolution 18 de l'AMNT a été révisée lors de l'AMNT-12 afin de permettre à des experts de l'UIT‑R de mener conjointement des travaux avec des experts de l'UIT‑T dans le cadre d'un groupe reconnu officiellement à la fois par l'UIT‑R et par l'UIT‑T.

 Le **Groupe du Rapporteur intersectoriel sur l'accessibilité des supports audiovisuels (GRI‑AVA)** a été créé conformément à l'Annexe C de la Résolution 18 de l'AMNT‑12 et aux dispositions correspondantes de la Résolution UIT-R 6 (conformément aux conclusions formulées par le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) en mai 2013, voir le point 5 de l'ordre du jour à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-R/conferences/rag/Documents/SUMOFCONCLFINAL.docx>).

 Le Groupe du Rapporteur intersectoriel sur l'accessibilité des supports audiovisuels (GRI-AVA) (<https://itu.int/en/irg/ava>) est devenu le deuxième GRI. On trouvera le mandat du groupe dans le Document [TD291 (GEN/9)](http://www.itu.int/md/T13-SG09-131203-TD-GEN-0291/en).

c) Préambule: La Résolution 18 de l'AMNT a été révisée lors de l'AMNT-12 afin de permettre à des experts de l'UIT‑R de mener conjointement des travaux avec des experts de l'UIT‑T dans le cadre d'un groupe reconnu officiellement à la fois par l'UIT‑R et par l'UIT‑T.

 Le **Groupe du Rapporteur intersectoriel sur les systèmes intégrés de radiodiffusion et large bande (GRI‑IBB)** a été créé conformément à l'Annexe C de la Résolution 18 de l'AMNT‑12 et aux dispositions correspondantes de la Résolution UIT-R 6 (conformément aux conclusions formulées par le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) en mai 2013, voir le point 5 de l'ordre du jour à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-R/conferences/rag/Documents/SUMOFCONCLFINAL.docx>).

 Le **Groupe du Rapporteur intersectoriel sur les systèmes intégrés de radiodiffusion et large bande (GRI‑IBB)** (<https://itu.int/en/irg/ibb>) est devenu le troisième GRI de la CE 9, l'objectif étant de mettre en place un cadre pour la collaboration sur ce sujet avec la CE 6 de l'UIT‑R. Le mandat proposé pour le groupe est reproduit dans le Document [TD359 (GEN/9)](http://www.itu.int/md/T13-SG09-131203-TD-GEN-0359/en).

**2.1.4** Concernant la **Résolution 80 de l'AMNT‑12 (Genève, août-septembre 2016)**

a) Lignes directrices de la CE 9 sur la mise en œuvre de la Résolution 80: le groupe chargé de la Question 13/9 a organisé une séance ad hoc consacrée à ce sujet le mercredi 31 août de 17 h 30 à 18 heures. Le groupe a reconnu que les lignes directrices de la CE 9 approuvées à la réunion de février du GCNT ne pouvaient pas faire l'objet d'une nouvelle mise à jour car le GCNT n'avait pas approuvé, à sa réunion de juillet, la proposition qui lui avait été présentée dans le Document TD 990. Une autre séance ad hoc a été organisée le jeudi 1er septembre de 11 heures à midi. Arthur Webster (Président de la CE 9) s'est réuni avec plusieurs délégués et le TSB pour examiner plus avant les lignes directrices de la CE 9. Le groupe a examiné les décisions du GCNT consignées dans le Rapport R7 (février 2016) et dans le projet de Rapport R8 (juillet 2016) du GCNT, et a décidé de réviser les lignes directrices de la CE 9 afin qu'elles soient conformes à celles figurant dans le Document TD 460r1 du GCNT, dont la mise en œuvre par toutes les commissions d'études a été approuvée par le GCNT. Le texte mis à jour figure dans le Document [TD 1052](http://www.itu.int/md/T13-SG09-160829-TD-GEN-1052/en).

**Lignes directrices de la CE 9: révisées dans un souci de cohérence avec le Document TD 460R1 approuvé par le GCNT (février 2016)[[1]](#footnote-1)**

**Possibilités pour reconnaître les contributeurs
à l'élaboration des produits des commissions d'études
conformément à la Résolution 80 de l'AMNT‑12**

Les possibilités suivantes sont offertes aux commissions d'études qui souhaitent reconnaître clairement les principaux contributeurs à l'élaboration de leurs produits.

# 1 Encourager l'utilisation de références bibliographiques aux publications avec évaluation par les pairs sur lesquelles reposent les décisions techniques prises dans les Recommandations de l'UIT-T

– Les références bibliographiques à utiliser pour reconnaître les contributions au contenu d'une Recommandation UIT‑T seront des références à des ouvrages ou à des publications avec évaluation par les pairs qui sont considérés comme étant utiles pour la compréhension ou l'élaboration du produit.

– Comme exemples de bases de données fiables d'articles avec évaluation par les pairs, on utilisera *Web of science, Google Scholar* et *IEEE-explore*.

– Un auteur d'un article cité dans la bibliographie n'est pas automatiquement un contributeur pour la Recommandation UIT‑T proprement dite.

– Le Rapporteur doit donner, dans son rapport de réunion, des précisions au sujet de l'article cité qui est paru dans une publication avec évaluation par les pairs. Par exemple, “*L'article avec évaluation par les pairs IEEE‑xxx est cité dans la Recommandation UIT-T X.nnn car l'auteur M. AAA a contribué à la mise au point de la technologie faisant l'objet de cet article, qui fournit des éléments importants pour cette Recommandation*”.

# 2 Créer, pour chaque période d'études, une page web pour chaque commission d'études répertoriant, pour chacune des réunions, tous les participants

– Mettre à la disposition du public une page web qui contient une liste évolutive (pour chacune des réunions) des:

• présidents et vice-présidents de la commission d'études, des groupes de travail et des groupes spécialisés;

• rapporteurs et rapporteurs associés pour toutes les Questions.

– Fournir des informations accessibles uniquement aux titulaires d'un compte TIES (pour chacune des réunions) indiquant:

• les éditeurs et contributeurs pour les Recommandations UIT‑T et autres produits approuvés par la commission d'études.
NOTE 1 – Seuls les noms des éditeurs et contributeurs qui auront donné leur accord exprès figureront dans cette liste. L'entité représentée par les contributeurs sera telle qu'indiquée dans l'"origine" figurant en haut de la contribution (et non dans le "contact" figurant en bas).

• les participants aux réunions de la commission d'études (et de ses groupes de travail), via un lien vers la liste des participants accessible uniquement aux titulaires d'un compte TIES qui est déjà produite par le TSB à chaque réunion.

# 3 Sur la page web sur laquelle une Recommandation UIT-T donnée est publiée, ajouter un lien vers une page répertoriant les contributeurs qui ont soumis au moins une contribution pour l'élaboration de la Recommandation

NOTE 2 – Le "contact" pour une contribution n'est pas nécessairement le "contributeur." Les noms des contributeurs peuvent être communiqués, à titre volontaire, au moment de la soumission de la contribution, moyennant l'insertion de ces informations au début de la contribution proprement dite. Cette insertion ne vaut pas accord exprès. Il faut obtenir l'accord exprès des contributeurs pour pouvoir faire figurer leurs noms sur une page web accessible au public (c'est-à-dire non réservée aux titulaires d'un compte TIES). Les méthodes à utiliser pour obtenir l'accord exprès sont encore à l'étude.

– Sur la page sur laquelle est publiée chaque Recommandation ou autre produit approuvé par une commission d'études, insérer un lien supplémentaire vers les "Contributeurs". Ce lien donnera accès à un document contenant la liste des contributeurs ayant soumis des contributions qui ont été acceptées pour l'élaboration de la Recommandation ou du produit en question. Après accord exprès formel, le nom du contributeur, l'entité qu'il représente et son pays, tels qu'ils figurent dans l'origine de la contribution au moment de sa soumission, seront communiqués.

NOTE 3 – En tête de ces pages web, pourrait par exemple figurer le libellé suivant: "La Commission d'études NN tient à reconnaître les contributeurs à l'élaboration de cette Recommandation UIT-T. Veuillez noter que les participants qui ont contribué à l'élaboration de cette Recommandation UIT-T ne sont pas nécessairement tous répertoriés ci-après". Il convient de noter que, dans le cas de travaux menés conjointement avec une autre organisation, les personnes ayant soumis des contributions à l'autre organisation ne seront probablement pas répertoriés.

– Avec l'accord de la commission d'études, une Recommandation UIT-T élaborée par la commission d'études pourrait inclure la liste des contributeurs qui ont donné leur accord exprès.

NOTE 4 – Il appartient au TSB, en concertation avec le Groupe du Rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail, d'apporter les éventuelles mises à jour nécessaires au Guide de présentation des Recommandations de l'UIT-T. Il est important d'avoir conscience que les droits d'auteur sont conservés par l'UIT pour tous les produits des commissions d'études, indépendamment de toute reconnaissance des contributeurs.

b) la CE 9 a organisé une session spéciale relative à la mise en œuvre pilote de la Résolution 80 de l'AMNT‑12 "Reconnaître la participation active des membres à l'élaboration des produits attendus du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT" le vendredi 22 janvier 2016. Le but de cette session était d'examiner la méthode à adopter pour faire en sorte que les documents produits par l'UIT‑T soient reconnus par les bases de données universitaires comme Google Scholar, Web of Science, etc. Le TSB a présenté le Document [TD816(Rév.1](http://www.itu.int/md/T13-SG09-160121-TD-GEN-0816/en)), contenant ses conclusions en la matière. A l'issue de débats, la CE 9 a mis à jour ses lignes directrices – "Détails concernant la mise en œuvre pilote de la Résolution 80 de l'AMNT-12 au sein de la CE 9" – qui figurent dans le Document [TD899](http://www.itu.int/md/T13-SG09-160121-TD-GEN-0899/en). Elle a en outre décidé d'envoyer une note de liaison au GCNT pour lui transmettre ses lignes directrices mises à jour. On trouvera le projet de note de liaison dans le Document [TD898](http://www.itu.int/md/T13-SG09-160121-TD-GEN-0898/en).

c) **Résolution 80 de l'AMNT‑12 (Beijing, juin 2015)**

 Le GCNT a demandé à la CE 9 de mettre en œuvre, pendant une période d'essai, ses conclusions sur la Résolution 80 de l'AMNT‑12 "Reconnaître la participation active des membres à l'élaboration des produits attendus du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT". La Commission d'études 9 a révisé ses lignes directrices "Détails concernant la mise en œuvre pilote de la Résolution 80 de l'AMNT-12 au sein de la CE 9" compte tenu des éléments adressés par le Conseiller juridique de l'UIT, qui a informé la CE 9 qu'en ce qui concerne le point 3 des lignes directrices, pour des raisons de protection de la vie privée, on ne peut pas donner la liste des personnes présentes aux réunions sur des pages web publiques. Il a donc été recommandé de donner la liste de toutes les personnes qui ont un rôle officiel. Les lignes directrices ont été révisées en conséquence et ont été approuvées lors de la réunion de la CE 9:

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Statut** | **Titre** | **Document TD (GEN) final** | **Contact** |
| 1 | Révisé | Lignes directrices de la CE 9 – Détails concernant la mise en œuvre pilote de la Résolution 80 de l'AMNT-12 au sein de la CE 9 | [TD748 (GEN/9)](http://www.itu.int/md/T13-SG09-150610-TD-GEN-0748/en)  | Satoshi Miyaji |

d) **Résolution 80 de l'AMNT‑12 (Genève, septembre 2014)**

 Le GCNT a demandé à la CE 9 de mettre en œuvre, pendant une période d'essai, ses conclusions sur la Résolution 80 de l'AMNT‑12 "Reconnaître la participation active des membres à l'élaboration des produits attendus du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT". Pour donner suite à cette demande, la CE 9 a élaboré et approuvé les lignes directrices suivantes:

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Statut** | **Titre** | **Document TD (GEN) final** | **Contact** |
| 1 | Nouveau | Détails concernant la mise en œuvre pilote de la Résolution 80 de l'AMNT-12 au sein de la CE 9 | [TD358 (GEN/9)](http://web.itu.int/dms_inf/itu-t/md/13/sg09/td/140908/GEN/T13-SG09-140908-TD-GEN-0583%21%21MSW-E.docx) | Satoshi Miyaji |

e) **Résolution 80 de l'AMNT‑12 (Genève, décembre 2013)**

 La CE 9 a avancé dans ses débats afin de proposer au GCNT une marche à suivre concernant la Résolution 80 de l'AMNT‑12 (Dubaï, 2012) "Reconnaître la participation active des membres à l'élaboration des produits attendus du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT". Un premier document, [TD391 (GEN/9)](http://www.itu.int/md/T13-SG09-131203-TD-GEN-0391/en), a été élaboré sur le sujet.

## 2.2 Questions et Rapporteurs

**2.2.1** L'AMNT-12 a confié à la Commission d'études 9 les 13 Questions dont la liste figure dans le Tableau 4.

**2.2.2** Les Questions dont la liste figure dans le Tableau 5 ont été adoptées pendant la période d'études considérée.

**2.2.3** Les Questions dont la liste figure dans le Tableau 6 ont été supprimées pendant la période d'études considérée.

TABLEau 4

Commission d'études 9 – Questions confiées par l'AMNT-12 et Rapporteurs

| **Question** | **Titre de la Question** | **GT** | **Rapporteur** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1/9 | Transmission de signaux de programmes télévisuels et radiophoniques pour les applications de contribution, de distribution primaire et de distribution secondaire | 1/9 | Shigeyuki Sakazawa (KDDI Corporation, Japon)Rapporteur associé: Yangsu Kim (ETRI, Corée) |
| 2/9 | Mesure et contrôle de la qualité de service (QoS) de bout en bout pour les techniques télévisuelles évoluées, de l'acquisition à la restitution d'images, sur des réseaux de contribution, de distribution primaire et de distribution secondaire | 1/9 | Quan Huynh-Thu (Australie)Rapporteur associé:Margaret Pinson (NTIA, Etats-Unis) |
| 3/9 | Méthodes et pratiques applicables à l'accès conditionnel, à la protection contre les copies illicites et contre la redistribution illicite ("contrôle de redistribution" pour la télévision numérique par câble à domicile) | 1/9 | Han-Seung Koo (ETRI, Corée)Rapporteurs associés: Kenji Obata (Japan Cable Laboratories, Japon)Phisit Pungvora-asn (Office of the national broadcasting and telecommunication commission (NBTC), Thaïlande) |
| 4/9 | Interfaces de programmation d'application (API), cadres et architecture logicielle globale des composants logiciels pour les services de distribution de contenu évolués relevant du domaine de compétence de la Commission d'études 9 | 2/9 | Masaru Takechi (NHK, Japon) Rapporteur associé: Aguinaldo Boquimpani (Brésil) |
| 5/9 | Prescriptions fonctionnelles applicables à une passerelle résidentielle et à un boîtier-décodeur permettant la réception de services de distribution de contenu évolués | 2/9 | Rapporteur associé: Dong Wang (Chine) |
| 6/9 | Commandes de multiplexage, de commutation et d'insertion dans des trains binaires comprimés pour l'acheminement de programmes numériques | 1/9 | Satoshi Miyaji (KDDI Corporation, Japon) |
| 7/9 | Acheminement sur le réseau de télévision par câble de services numériques et d'applications utilisant le protocole Internet (IP) et/ou des données en mode paquet | 2/9 | Tae Kyoon Kim (ETRI, Corée)Rapporteur associé:Ouyang Feng (Academy of Broadcasting Science, Chine) |
| 8/9 | Applications et services multimédias faisant appel au protocole Internet (IP) pour les réseaux de télévision par câble utilisant des plates-formes issues de la convergence | 2/9 | Sung-kwon Park (Ministère de l'information et de la communication, Corée) |
| 9/9 | Prescriptions applicables aux fonctionnalités de service évoluées pour les réseaux domestiques par câble à large bande | 2/9 | Jiansheng Zhang (China Cable Network corporation, Chine) |
| 10/9 | Prescriptions, méthodes et interfaces applicables aux plates‑formes de services évoluées pour améliorer l'acheminement de programmes radiophoniques et télévisuels et d'autres services multimédias interactifs sur les réseaux de télévision par câble | 2/9 | Tomohiko Takahashi (KDDI Corporation, Japon) |
| 11/9 | Transmission de signaux télévisuels analogiques et/ou numériques multicanaux sur des réseaux d'accès optiques | 1/9 | Shigeyuki Sakazawa (KDDI Corporation, Japon) |
| 12/9 | Méthodes objectives et subjectives d'évaluation de la qualité audiovisuelle perceptuelle des services multimédias qui relèvent du domaine de compétence de la Commission d'études 9 | 1/9 | Chulhee Lee (Ministère de l'information et de la communication, Corée)Rapporteur associé:Quan Huynh-Thu (Australie),Margaret Pinson (NTIA, Etats-Unis) |
| 13/9 | Programme, coordination et planification des travaux | Plen | Satoshi Miyaji (KDDI Corporation, Japon)Rapporteur associé:Tae Kyoon Kim (ETRI, Corée) |

TABLEau 5

Commission d'études 9 – Nouvelles Questions adoptées et Rapporteurs

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Question** | **Titre de la Question** | **GT** | **Rapporteur**  |
| 9/9 révisée | Exigences applicables aux fonctionnalités de service évoluées sur les réseaux domestiques par câble à large bande | 2/9 | Jiansheng ZHANG (China Cable Network corporation, Chine) |

TABLEau 6

Commission d'études 9 – Questions supprimées

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Question** | **Titre de la Question** | **Rapporteur** | **Résultats** |
| Néant |  |  |  |

# 3 Résultats des travaux effectués pendant la période d'études 2013-2016

## 3.1 Généralités

Pendant la période d'études (jusqu'à la date du 4 juillet 2016), la Commission d'études 9 a examiné 137 contributions et élaboré un grand nombre de documents temporaires (TD) et de notes de liaison. En outre:

– elle a établi 33 nouvelles Recommandations;

– elle a modifié/révisé 12 Recommandations existantes;

– aucun Supplément, etc., n'a été élaboré;

– aucun document technique n'a été élaboré; un rapport technique a été élaboré par le [Groupe spécialisé sur la télévision câblée intelligente](http://www.itu.int/dms_pub/itu-t/opb/fg/T-FG-SMART-2013-PDF-E.pdf).

## 3.2 Principaux résultats obtenus

Les principaux résultats obtenus par la Commission d'études 9 au titre des diverses Questions qu'elle devait étudier sont brièvement résumés ci-dessous. Les réponses officielles aux Questions sont données dans un tableau synoptique figurant à l'Annexe 1 du présent rapport.

a) **Résolution 80 de l'UIT‑T (**Reconnaître la participation active des membres à l'élaboration des produits attendus du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT)

**•** La CE 9 a élaboré des lignes directrices et les a transmises au GCNT (septembre 2014).

• La CE 9 a révisé ses lignes directrices compte tenu des éléments adressés par le Conseiller juridique de l'UIT, qui a informé la CE 9 qu'en ce qui concerne le point 3 des lignes directrices données en annexe, pour des raisons de protection de la vie privée, on ne peut pas donner la liste des personnes présentes aux réunions sur des pages web publiques. Il a donc été recommandé de donner la liste de toutes les personnes qui ont un rôle officiel. 🡺 Les lignes directrices ont été révisées en conséquence et elles ont été approuvées lors de la réunion de la CE 9 et envoyées au GCNT pour qu'il les examine et formule ses commentaires (juin 2015).

• La CE 9 a organisé une session spéciale relative à la mise en œuvre pilote de la Résolution 80 de l'AMNT‑12 le vendredi 22 janvier 2016. A l'issue de débats, la CE 9 a mis à jour ses lignes directrices – "Détails concernant la mise en œuvre pilote de la Résolution 80 de l'AMNT-12 au sein de la CE 9", qui figurent dans le Document [TD899](http://www.itu.int/md/T13-SG09-160121-TD-GEN-0899/en).

•

b) **Groupe spécialisé sur la télévision câblée intelligente**: Créé par la Commission d'études 9 du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (CE 9 de l'UIT‑T) en avril 2012 et placé sous sa responsabilité, le Groupe spécialisé a achevé ses travaux en décembre 2013. Six groupes de travail permanents étaient chargés d'élaborer les documents finals pour le rapport technique du Groupe spécialisé, contenus dans différents chapitres. Le Groupe FG SmartCable avait pour objet de rassembler des informations et de sensibiliser l'UIT-T et les parties intéressées aux technologies émergentes qui caractérisent la "Télévision câblée intelligente", à savoir les services et technologies évolués pour les réseaux câblés large bande, et d'identifier les incidences potentielles sur les futurs projets de normalisation de la CE 9 de l'UIT-T.

c) **3 GRI**

• Groupe du Rapporteur intersectoriel sur l'évaluation de la qualité audiovisuelle (GRI-AVQA); il a été décidé de créer un Groupe du Rapporteur intersectoriel de l'UIT entre les CE 9 et 12 de l'UIT‑T et la CE 6 de l'UIT‑R sur l'évaluation de la qualité audiovisuelle (GRI-AVQA). C'est le premier GRI à avoir été créé en application de la Résolution 18 révisée par l'AMNT‑12 (Dubaï, 2012).

• Groupe du Rapporteur intersectoriel sur l'accessibilité des supports audiovisuels (GRI-AVA); un deuxième GRI sur l'accessibilité des supports audiovisuels (GRI-AVA) a été créé le 11 décembre 2013 lors de la plénière de clôture de la CE 9, qui a accepté l'invitation de la CE 16 de l'UIT‑T et de la CE 6 de l'UIT‑R à se joindre à elles pour travailler sur ce sujet.

• Groupe du Rapporteur intersectoriel sur les systèmes intégrés de radiodiffusion et large bande (GRI-IBB); un troisième GRI sur les systèmes intégrés de radiodiffusion et large bande (GRI-IBB) a été proposé par la CE 9, afin de mettre en place un cadre pour la collaboration sur ce sujet avec la CE 6 de l'UIT‑R.

## 3.3 Activités en tant que Commission d'études directrice, GSI, JCA et groupes régionaux

Néant.

### 3.3.1 Activités de la Commission d'études 9 en tant que Commission d'études directrice pour …

Néant.

### 3.3.2 GSI/JCA

Néant.

### 3.3.3 Groupe régional

Néant.

# 4 Observations concernant les travaux futurs

La Commission d'études 9 a modifié son mandat, qui figure dans la Résolution 2 de l'UIT-T, intitulée "Domaine de compétence et mandat des Commissions d'études de l'UIT-T" (approuvée à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications, Dubaï, 20-29 novembre 2012). Dans l'Annexe 2 du présent rapport, on trouvera une version comportant des marques de révision par rapport au texte actuel de la Résolution 2. En bref, les modifications ont pour objet de mettre à jour le mandat compte tenu des progrès enregistrés dans le secteur du câble. Il s'agit par exemple d'ajouter la télévision multi-vues et la télévision à grande plage dynamique ainsi que les services multi-écrans dans les thèmes de travail.

# 5 Proposition de mise à jour de la Résolution 2 de l'AMNT pour la période d'études 2017-2020

L'Annexe 2 contient les propositions de mise à jour de la Résolution 2 de l'AMNT formulées par la Commission d'études 9 en ce qui concerne les domaines d'étude généraux, le nom, le mandat, les rôles de Commission d'études directrice et les points de repère pour la prochaine période d'études.

ANNEXE 1

Liste des Recommandations, Suppléments et autres documents produits
ou supprimés pendant la période d'études

La liste des Recommandations nouvelles ou révisées approuvées pendant la période d'études figure dans le Tableau 7.

La liste des Recommandations ayant fait l'objet d'une détermination/d'un consentement à la dernière réunion de la Commission d'études 9 figure dans le Tableau 8.

La Liste des Recommandations supprimées par la Commission d'études 9 pendant la période d'études figure dans le Tableau 9.

La Liste des Recommandations soumises par la Commission d'études 9 à l'AMNT‑16 pour approbation figure dans le Tableau 10.

Les Tableaux 11 et suivants présentent la liste des autres publications approuvées ou supprimées par la Commission d'études 9 pendant la période d'études.

TABLEau 7

Commission d'études 9 – Recommandations approuvées pendant la période d'études

| **Recommandation** | **Approbation** | **Statut** | **TAP/AAP** | **Titre** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| [J.94 (1998) Amd.3](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12763) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Annexe C révisée – Informations de service pour le système numérique multiprogramme C |
| [J.181](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12102) | 13-01-2014 | En vigueur | AAP | Message de repérage d'insertion de programme numérique pour systèmes de télévision par câble |
| [J.181 (2014) Amd.1](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12351) | 12-09-2014 | En vigueur | Accord | Nouvel Appendice I: pratiques recommandées pour la mise en oeuvre de la Recommandation UIT-T J.181 |
| [J.183](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12766) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Multiplexage temporel de plusieurs flux de transport MPEG-2 sur des systèmes de télévision par câble et formats génériques des flux de transport |
| [J.195.1](http://handle.itu.int/11.1002/1000/11879) | 01-03-2013 | Obsolète | AAP | Exigences fonctionnelles pour la transmission à haut débit sur les réseaux à câble coaxial raccordés à un système de fibre jusqu'au bâtiment |
| [J.195.1](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12765) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Exigences fonctionnelles pour la transmission à haut débit sur les réseaux à câble coaxial raccordés à un système de fibre jusqu'au bâtiment |
| [J.195.2](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12311) | 29-10-2014 | En vigueur | AAP | Spécification de la couche physique pour la transmission à haut débit sur les réseaux à câble coaxial |
| [J.195.3](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12312) | 29-10-2014 | En vigueur | AAP | Spécification de la couche de commande d'accès au support pour la transmission à haut débit sur les réseaux à câble coaxial |
| [J.196.1](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12767) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Exigences fonctionnelles pour le système HiNoC de deuxième génération |
| [J.201](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12313) | 29-10-2014 | En vigueur | AAP | Harmonisation du format des contenus déclaratifs pour les applications de télévision interactive |
| [J.205 (2012) Cor.1](http://handle.itu.int/11.1002/1000/11858) | 18-01-2013 | En vigueur | Accord | Corrigendum à la Recommandation UIT‑T J.205 – Exigences relatives à un cadre de commande d'applications utilisant la télévision numérique avec intégration de la radiodiffusion et du large bande |
| [J.205 (2012) Cor.2](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12329) | 29-10-2014 | En vigueur | AAP | Exigences relatives à un cadre de commande d'applications utilisant la télévision numérique avec intégration de la radiodiffusion et du large bande |
| [J.206](http://handle.itu.int/11.1002/1000/11880) | 01-03-2013 | En vigueur | AAP | Architecture d'un cadre de commande d'applications utilisant la télévision numérique avec intégration de la radiodiffusion et du large bande |
| [J.207](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12768) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Spécification d'un cadre de commande d'application pour la télévision numérique avec intégration de la radiodiffusion et du large bande |
| [J.223.1](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12769) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Exigences fonctionnelles relatives au système C-DOCSIS |
| [J.230](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12568) | 13-08-2015 | En vigueur | AAP | Exigences concernant les fonctionnalités des plates-formes pour l'intégration de décodeurs de télévision par câble et de dispositifs mobiles offrant un second écran |
| [J.280](http://handle.itu.int/11.1002/1000/11829) | 01-03-2013 | En vigueur | AAP | Insertion numérique de programme: interface de programme de collage virtuel |
| [J.287](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12103) | 13-01-2014 | En vigueur | AAP | Interface de programmation d'application pour les communications entre systèmes d'automatisation et systèmes de compression |
| [J.288](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12770) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Encapsulation de paquets type-longueur-valeur (TLV) pour les systèmes de transmission par câble |
| [J.301](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12314) | 29-10-2014 | En vigueur | AAP | Exigences relatives aux systèmes de télévision intelligente à réalité augmentée |
| [J.341](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12771) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Mesure objective de la qualité vidéo multimédia perçue pour les programmes de TVHD offerts sur les réseaux de télévision numérique par câble en présence d'une référence complète |
| [J.343](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12315) | 29-11-2014 | En vigueur | AAP | Modèles hybrides fondés sur le flux binaire pour les mesures objectives de la qualité vidéo perçue |
| [J.343.1](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12316) | 29-11-2014 | En vigueur | AAP | Modèles hybrides NRe de mesure objective de la qualité vidéo perçue pour la TVHD et les services vidéo IP multimédias en présence de données de flux binaires chiffrées |
| [J.343.2](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12317) | 29-11-2014 | En vigueur | AAP | Modèles hybrides NR de mesure objective de la qualité vidéo perçue pour la TVHD et les services vidéo IP multimédias en présence de données de flux binaires non chiffrées |
| [J.343.3](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12318) | 29-11-2014 | En vigueur | AAP | Modèles hybrides RRe de mesure objective de la qualité vidéo perçue pour la TVHD et les services vidéo IP multimédias en présence d'un signal de référence réduit et de données de flux binaires chiffrées |
| [J.343.4](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12319) | 29-11-2014 | En vigueur | AAP | Modèles hybrides RR de mesure objective de la qualité vidéo perçue pour la TVHD et les services vidéo IP multimédias en présence d'un signal de référence réduit et de données de flux binaires non chiffrées |
| [J.343.5](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12320) | 29-11-2014 | En vigueur | AAP | Modèles hybrides FRe de mesure objective de la qualité vidéo perçue pour la TVHD et les services vidéo IP multimédias en présence d'un signal de référence complet et de données de flux binaires chiffrées |
| [J.343.6](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12321) | 29-11-2014 | En vigueur | AAP | Modèles hybrides FR de mesure objective de la qualité vidéo perçue pour la TVHD et les services vidéo IP multimédias en présence d'un signal de référence complet et de données de flux binaires non chiffrées |
| [J.382](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12104) | 13-01-2014 | En vigueur | AAP | Systèmes évolués de transmission numérique vers l'aval de services télévisuels, radiophoniques et de données pour la distribution par câble |
| [J.604](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12105) | 13-01-2014 | En vigueur | AAP | Exigences relatives à un système de transmission vidéo modulable sur les réseaux câblés |
| [J.900](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12322) | 29-10-2014 | En vigueur | AAP | Exigences relatives au service de télévision en 3D stéréoscopique sur les réseaux hybrides fibre optique/câble coaxial |
| [J.1002](http://handle.itu.int/11.1002/1000/11881) | 01-03-2013 | En vigueur | AAP | Spécification du protocole d'appariement pour le système d'accès conditionnel renouvelable |
| [J.1003](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12323) | 29-10-2014 | En vigueur | AAP | Spécifications du protocole de réseau pour le système d'accès conditionnel renouvelable |
| [J.1004](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12569) | 13-08-2015 | En vigueur | AAP | Spécification des interfaces avec le centre d'autorisation pour le système d'accès conditionnel renouvelable |
| [J.1005](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12570) | 13-08-2015 | En vigueur | AAP | Architecture et exigences applicables à la gestion des droits numériques pour les écrans multiples de télévision par câble |
| [J.1102](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12571) | 13-08-2015 | En vigueur | AAP | Spécification des interfaces pour la vidéo numérique commutée basée sur IP utilisant les spécifications de l'interface du service de transmission de données par câble |
| [J.1103](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12572) | 13-08-2015 | En vigueur | AAP | Spécification de la transmission pour la vidéo numérique commutée basée sur IP utilisant les spécifications de l'interface du service de transmission de données par câble |
| [P.912](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12774) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Méthodes d'évaluation subjective de la qualité vidéo pour les tâches de reconnaissance |
| [P.913](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12106) | 13-01-2014 | Obsolète | AAP | Méthodes d'évaluation subjective de la qualité vidéo, de la qualité audio et de la qualité audiovisuelle des vidéos Internet et de la télévision de qualité distribution quel que soit l'environnement |
| [P.913](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12775) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Méthodes d'évaluation subjective de la qualité vidéo, de la qualité audio et de la qualité audiovisuelle des vidéos Internet et de la télévision de qualité distribution quel que soit l'environnement |
| [P.914](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12776) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Exigences relatives aux écrans pour l'évaluation de la qualité vidéo 3D |
| [P.915](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12777) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Méthodes d'évaluation subjective de la qualité vidéo 3D |
| [P.916](http://handle.itu.int/11.1002/1000/12778) | 15-03-2016 | En vigueur | AAP | Informations et lignes directrices pour ce qui est d'évaluer et de réduire autant que possible l'inconfort visuel et la fatigue visuelle liés à la vidéo 3D  |

TABLEau 8

Commission d'études 9 – Recommandations ayant fait l'objet d'un consentement/
d'une détermination à la dernière réunion

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Recommandation** | **Consentement/ détermination** | **TAP/AAP** | **Titre** |
| [J.1010](http://www.itu.int/itu-t/workprog/wp_item.aspx?isn=10617) | 28-01-2016 | TAP | Interface commune intégrée (ECI) pour les solutions CA/DRM interchangeables; Cas d'utilisation et exigences |
| [J.1011](http://www.itu.int/itu-t/workprog/wp_item.aspx?isn=10807) | 28-01-2016 | TAP | Interface commune intégrée (ECI) pour les solutions CA/DRM interchangeables; Architecture, définitions et vue d'ensemble |

TABLEau 9

Commission d'études 9 – Recommandations supprimées pendant la période d'études

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Recommandation** | **Dernière version** | **Date du retrait** | **Titre** |
| Néant |  |  |  |

Thèmes de travail abandonnés pendant la période d'études

| **Thème de travail** | **Dernière version** | **Date de retrait** | **Titre** |
| --- | --- | --- | --- |
| J.rcas-saf.req | TD 538 (GEN/9) |  | Exigences relatives à un cadre pour l'agriculture intelligente utilisant le système RCAS dans un réseau de télévision par câble |
| J.mm-noref(J.mm-noref [en prévision de J.344-J.349]) | TD 517 (GEN/9) |  | Techniques de mesure de la qualité audiovisuelle perçue pour les services multimédias offerts sur les réseaux de télévision numérique par câble en l'absence de référence  |
| J.hadi([en prévision de J.231]) | TD714 (GEN/9) |  | Harmonisation des interfaces API pour l'intégration des dispositifs |
| J.iptvappclient | TD 867 (GEN/9) |  | Description de l'interface client d'application |
| J.iptvcontentclient([en prévision de J.709]) | TD 791 (GEN/9) |  | Description de l'interface client de contenu de TVIP |

TABLEau 10

Commission d'études 9 – Recommandations soumises à l'AMNT‑16

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Recommandation** | **Proposition** | **Titre** | **Référence** |
| Néant |  |  |  |

TABLEAU 11

Commission d'études 9 – Suppléments

| **Recommandation** | **Date** | **Statut** | **Titre** |
| --- | --- | --- | --- |
| Néant |  | Nouveau/ Révisé/ Supprimé |  |

TABLEAU 12
Commission d'études 9 – Documents techniques

| **Recommandation** | **Date** | **Statut** | **Titre** |
| --- | --- | --- | --- |
| Néant |  | Nouveau/ Révisé/ Supprimé |  |

TABLEAU 13
Commission d'études 9 – Rapports techniques

| **Recommandation** | **Date** | **Statut** | **Titre** |
| --- | --- | --- | --- |
|  | 12/2013 | Nouveau | [Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur la télévision câblée intelligente](http://www.itu.int/dms_pub/itu-t/opb/fg/T-FG-SMART-2013-PDF-E.pdf) |

TABLEAU 14 **Commission d'études 9 – Autres publications**

| Recommandation | Date | Statut | Titre |
| --- | --- | --- | --- |
| Néant |  | Nouveau/ Révisé/ Supprimé |  |

ANNEXE 2

Proposition de mise à jour du mandat de la Commission d'études 9
et des rôles de Commission d'études directrice
(Résolution 2 de l'AMNT)

On trouvera ci-après les propositions de modification du mandat de la Commission d'études 9 et des rôles de Commission d'études directrice, convenues lors de la dernière réunion de la Commission d'études 9 de la période d'études, sur la base des parties pertinentes de la [Résolution 2 de l'AMNT‑12](http://www.itu.int/en/ITU-T/wtsa16/Documents/CPI/ITU-T_Res2_2016-F.DOCX).

PARTIE 1 – Domaines d'étude généraux

Commission d'études 9 de l'UIT-T

Transmission télévisuelle et sonore et réseaux câblés intégrés à large bande

La Commission d'études 9 de l'UIT-T est chargée des études se rapportant:

• à l'utilisation des systèmes de télécommunication pour la contribution, la distribution primaire et la distribution secondaire de programmes de télévision, de programmes radiophoniques et de services de données connexes, y compris des services et des applications interactifs pouvant être étendus pour intégrer des fonctionnalités évoluées telles que la télévision à ultra haute définition, la télévision 3D, la télévision multi-vues, la télévision à grande plage dynamique, etc.;

• à l'utilisation des réseaux câblés et des réseaux hybrides, conçus d'abord pour la distribution à domicile des programmes télévisuels et radiophoniques, comme réseaux intégrés à large bande pour acheminer également les services vocaux et les autres services pour lesquels l'élément temps est essentiel, la vidéo à la demande (par exemple over-the-top), les services interactifs, les services multi-écrans, etc., vers l'équipement local de l'abonné (particuliers ou entreprises).

PARTIE 2 – Commissions d'études directrices selon les domaines d'étude

CE 9 Commission d'études directrice pour les réseaux de télévision et câblés intégrés à large bande

Annexe B
(de la Résolution 2)

Points de repère à l'intention des Commissions d'études pour la mise au point
du programme de travail postérieur à 2016

Dans son domaine général de compétence, la Commission d'études 9 de l'UIT-T est chargée d'élaborer et de tenir à jour des Recommandations sur les sujets suivants:

• utilisation des protocole IP et d'autres protocoles appropriés et intergiciels pour fournir des services pour lesquels l'élément temps est essentiel, des services à la demande et des services interactifs sur des réseaux câblés ou hybrides, en coopération avec d'autres commissions d'études si besoin est;

• procédures d'exploitation des réseaux de télévision et d'audioprogrammes;

• systèmes de transmission de programmes télévisuels et d'audioprogrammes pour les réseaux de contribution et de distribution;

• systèmes de transmission pour les services télévisuels, radiophoniques et les services interactifs, y compris les applications Internet sur des réseaux destinés à l'origine à la télévision;

• fourniture de services audiovisuels et de données à large bande sur des réseaux domestiques.

La Commission d'études 9 est chargée de la coordination avec l'UIT‑R pour les questions de diffusion.

Les activités des groupes du Rapporteur intersectoriels de différents secteurs et/ou les activités des groupes mixtes du Rapporteur de différentes commissions d'études (dans le cadre d'une initiative mondiale en matière de normalisation (GSI) ou dans un autre cadre) devront être menées conformément aux attentes de l'AMNT en matière de collaboration et de coordination.

Annexe C
(de la Résolution 2)

Liste des Recommandations relevant de la compétence des
différentes commissions d'études et du GCNT au cours
de la période d'études 2017-2020

Commission d'études 9 de l'UIT-T

Recommandations UIT-T de la série J

Recommandations UIT-T de la série N

Recommandations UIT-T de la série P.900

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. La CE 9 remercie le Rapporteur associé du Groupe du Rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail (Olivier Dubuisson, Orange) pour ses contributions à la version finale de ces lignes directrices. [↑](#footnote-ref-1)